MAIRIE de la yarde ARRONDISSEMENT de Coulor MAIRIE de la Garde ARRONDISSEMENT de Toulon f Du Peng September an mil huit cent douve, à l'es heurs du sois Acre ou Naiseance de rock hubelle horthauer More tà à la garde to probber à lije heure da sois tille de physik encoure proget Do Vingt ling of the an mil huit cont douce, a met hour du incature.

Acre no Nassance do jobyth occurs allow into a la garde le lengthours come à ling hour durente.

Bir d'authore. Nº 43 Villon er de role apelarie haques_ et de Marquerite Velegrin Il a été vérific que l'enfant est du sexe Jeuneuin Il a été vérifié que l'enfant est du sexe dealeule. Sur la déclaration à moi faite par Le l'eur autour allaret Sur la déclaration à moi faite par he Djoty moneration. Premier tomoin, francis bumanust fillow age or vingt Premier temoin, To leph pelegrais maries a toutor age trend lingar Second timoin, juliar roug tallwater age in trent ling and retirm toughing a poter Second timon framois butheleng willow lattiveter age it Et ont, les déclarans et témoins, est se vavoir etque aujoir au-Et ont, les déclarans et témoins, Constatt, suivant la loi, par moi fouis bernaid autaw aujous and maire de la garele - remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du maire de Las garde - remplissant les fonctions d'officier public ; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoine. month Marrie wittens 2 1 3. aubun oc MAIRIE de La gorde ARRONDISSEMENT de Cevelon ARRONDISSEMENT de Coufer MAIRIE de La yarde N.º 46 Du truje y he an mil huit cont donge, a huit houres de water David -Du Queg & ___ an mil huit cent douze, a peuf heure du punter he à de yante de siere layere frostiois ne à La gand de Man magarline David , s. Stane. 1 show er de privie françois angres con expoute or de margarete Prestojske tou opould Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Jenneur Sur la déclaration à moi faite par Le Sa toustaint dans Il a été vérifié que l'enfant est du sexe, fundulier Sur la déclaration à moi faite par le 15 francois Allan Premier temoin, Lar are Lyon age de yournate lift and Premier temoin , year autour rebout Pultivaler age to trent o Cultivation gour golden father are 2 quarnet and tallington low real all water for the formales Second temoin , year prove gout Et ont, les déclarans et témoins, det un aventque Et ont , les déclarans et témoins , det un Savoire eque CONSTATE; suivant la loi, par moi houis bernow aubon aujouent Constate, suivant la loi , par moi donis beruur suban aifoint un maire de La garde remplissant les fonctions d'officier public ; et lecture de maire de La yarde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a sé donnée à la partie déclarante et que témoins, présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins. L.B. welang Toussaint Sava SB . curbun